

MAGASINS GÉNÉRAUX J. GIRODOLLE, Haïphong

Joseph GIRODOLLE, fondateur

Né à Meysac (Corrèze), le 20 août 1863.

Fils de Pierre Girodolle, cultivateur, et Marie Salvant.

Veuf de Louise Clergé.

Remarié à Jeanne Drouhin. Dont Albert Raymond Germain (Haïphong, 3 fév. 1916-Dijon, 11 nov. 1965)

Engagé volontaire au 4^e zouave (25 mars 1884), caporal (18 oct. 1884), sergent fourrier (21 oct. 1886), puis sergent major, il fit campagne en Tunisie, puis (20 fév. 1889-12 sept. 1890) au Tonkin. Retour en Tunisie où il est libéré en 1891. Se rengage trois mois plus tard pour retourner au Tonkin (7^e Rima). Libéré comme adjudant (1899).

Commis des Douanes et Régies (1899-1906).

Fondé de pouvoir de deux maisons de commerce à Haïphong (1906-1912).

Créateur des Magasins généraux à Haïphong

Conseiller municipal (1907), toujours réélu.

Membre (fév. 1920), puis trésorier (1923) de la chambre de commerce.

Fondateur et vice-président du Syndicat d'initiative de Doson.

Vice-président du cercle sportif haïphonnais.

Président de 123^e section des médaillés militaires à Haïphong.

Chevalier de la Légion d'honneur du 12 août 1923.

Décédé à Haïphong, bd Paul-Bert, le 25 janvier 1928.

Maison fondée en 1911.



Coll. Olivier Galand

Magasins généraux J. Girodolle, bd Paul-Bert, Haiphong

Au verso :

Monopole des marques :

Vins de Bourgogne de la maison Perdrizet & Cie, de Dijon

Huile d'olive « La Perle de Provence »

Vin mousseux du Jura « Clos la Baronne »

Mousseux « Marquis de Viannet »

Champagne « HIEDSECK et PIPER HIEDSECK »

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mai 1922, p. 1, col. 4)

CEUX QUI NOUS QUITTENT. — Par l'*Amazone*, le 5 courant, doit nous quitter M. Girodolle qui se rend à l'[Exposition de Marseille](#) comme délégué de la chambre de commerce de Haiphong. Son absence ne sera pas de longue durée et nous escomptons bien le revoir parmi nous à la fin de cette année.

Nous nous en voudrions de ne point lui adresser nos vœux de bonne traversée et d'excellent séjour.

Voici dix sept années, croyons-nous, qu'il n'a pas revu la terre de France, mais quand il touchera les rives de la vieille cité phocéenne, il y pourra personnifier le colonial laborieux et intègre.

Nous le voyons assez mal s'y reposant ; il y défendra nos intérêts avec l'énergie et aussi, disons le mot, l'obstination qui lui est propre, et nous l'en remercions.

Une autre mission, très agréable celle-là, lui est dévolue. Il est qualifié par ses collègues du [conseil municipal](#) pour représenter la ville de Haïphong près les habitants de Chavignon, notre filleule.

Soyons assurés qu'il le fera de façon cordiale et avisée, et puisque l'occasion se présente pour nous de parler de Chavignon, nous aimerions assez qu'il traduise à sa population qu'elle est bien sobre de « communiqués ».

Certes nous ne lui demandons pas de lettres de remerciements : c'est nous qui sommes les très grands obligés de ces douloureuses victimes de la Grande Guerre. À côté de cela, nous aimerions à connaître plus intimement leurs maux et leurs peines, surtout pour les atténuer dans la mesure du possible.

M. Girodolle leur dira-t-il cela ? Nous n'en savons rien, mais nous savons bien qu'il saura prendre contact lui, très laborieux, avec les très laborieux artisans de la reconstitution de notre patrimoine national.

Et ce nous est une raison de plus pour lui renouveler une fois encore, nos meilleurs vœux d'excellente traversée et de bon séjour en la Mère Patrie.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1922, p. 2, col. 3)

SOUHAITS DE BIENVENUE. — Nos souhaits de bienvenue à MM. Fointint, fondé de pouvoirs de M. Girodolle.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923)
(*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)

Chevaliers

Girodolle (Joseph), commerçant à Haïphong ; 15 ans 2 mois de services militaires, 28 ans de pratique commerciale en Indochine. Conseiller municipal et membre de la chambre de commerce de Haïphong. A prêté son concours le plus dévoué au délégué du Tonkin pour la préparation de l'exposition. Diplôme d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

MAGASINS GÉNÉRAUX
J. GIRODOLLE — HAÏPHONG
(*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)

SAISON BALNÉAIRE

Très joli choix de maillots et costumes de bain en jersey de soie, laine colon pour dames et fillettes Bonnets Haute fantaisie toutes nuances. — Tapis et sorties de bain en beau tissu éponge Jacquard dessins modernes. — Maillots et caleçons de bain pour hommes et enfants, en jersey de laine et de coton. — Bonnets et calottes de bain caoutchouc. — Sandales de bain, etc., etc. — Mallettes, trousse et articles de voyage.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1923)

CHAMPAGNE D'HONNEUR. — Hier soir, à 6 heures, dans un des salons de l'Hôtel du commerce, les médaillés militaires ont offert un champagne d'honneur à M. Girodolle à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Châteauneuf, vice-président de la section haïphonnaise, a prononcé un discours élogieux à l'adresse du nouveau et sympathique légionnaire.

M. Girodolle a répondu en remerciant ses camarades.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 avril 1924)

REMISE OFFICIELLE DE LA LÉGION D'HONNEUR À M. GIRODOLLE. — Samedi soir, un dîner offert à l'occasion de la remise de la Croix de la Légion d'honneur à M. Girodolle réunissait dans un salon du Grand Hôtel du commerce, les membres de la chambre de commerce et du conseil municipal de Haïphong : MM. Barbotin Barondeau, Bleton. Charreun, Chenu, Coupart, Fieschi, Forest, Giqueaux, Godelu, Guérin, Lépine, Porchet, Ratinet, Bach the-Buoi, Pham duc Hinh, Nam-Sinh, Sen. Ng.-tua -Dat et Si-ky.

MM Monguillot, résident supérieur au Tonkin, Krautheimer, résident-maire à Haïphong, Le Gac, directeur du *Courrier d'Haïphong*, et Tarnaud, secrétaire de la chambre de commerce, assistaient également au banquet, au cours duquel M. Paquin remit une petite croix en brillants à M. Girodolle après avoir prononcé l'allocution que voici :

Mon cher ami Girodolle,

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'honneur a bien voulu me conférer les pouvoirs de procéder à votre réception dans notre ordre national.

Je m'en sens tout particulièrement honoré et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel réel plaisir j'accomplis cette agréable cérémonie.

Vous voyez groupés autour de vous nos collègues du conseil municipal et de la chambre de commerce, qui ont tenu à vous témoigner, en cet heureux jour, leur amicale sympathie. La distinction, que le gouvernement de la République a accordée à vos qualités reconnues, reçoit ainsi la consécration de vos pairs, chose qui, je le sais, vous est précieuse entre toutes.

Vous recevez aujourd'hui la récompense méritée par toute une vie de travail et de vertus civiles.

Vous êtes un des bons pionniers de la colonisation française, car votre séjour colonial se chiffre déjà par quarante années, dont 35 passées en Indochine.

Dès le 25 mars 1884, vous débutez en Tunisie comme jeune engagé volontaire au 4^e Zouaves, Venu au Tonkin en 1889 dans la vieille infanterie de marine, vous êtes l'objet d'une citation pour « belle conduite au feu » et la médaille commémorative du Tonkin vous est donnée. Plus tard, vous prenez votre retraite avec le grade d'adjudant ; et comme couronnement de votre carrière militaire, vous recevez, par décret du 29 décembre 1899, la médaille militaire, cette modeste, mais noble décoration qui a été instituée pour récompenser les soldats qui, par leurs services, méritent un témoignage de satisfaction de la patrie.

À vos services militaires, si bien accomplis, sont venus s'ajouter ceux que vous avez rendus, depuis, dans la vie civile.

Membre du conseil municipal depuis quinze ans et de la chambre de commerce de notre ville, vous vous êtes toujours acquitté de ces fonctions publiques avec beaucoup de dévouement et de désintéressement.

Délégué par ces deux assemblées à l'Exposition coloniale de Marseille en 1923, vous avez pris part, avec une activité inlassable et un zèle fécond en résultats, à l'organisation de cette grande manifestation économique, en ce qui concernait la représentation du port et de la ville de Haïphong.

Tous ces titres sont suffisamment éloquents et ils justifient amplement la distinction honorifique dont vous êtes l'objet, et dont tous vos amis se réjouissent avec moi.

.....

HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1928)

DÉCÈS. — C'est avec un vif sentiment de peine que la population haïphonnaise a appris la mort de M. Girodolle Joseph, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, conseiller municipal, survenue mercredi 25 janvier à 1 h 30, en son domicile boulevard Paul-Bert.

Les obsèques de M. Girodolle ont été célébrées jeudi 26 à 16 heures.

À la famille si douloureusement éprouvée, *L'Avenir du Tonkin* adresse l'expression de ses condoléances les plus émues.

Publicité

MAGASINS GÉNÉRAUX
J. GIRODOLLE — Haiphong

DEMANDEZ LE “ **VIANDOX** ”

Dépôt à HANOI — Maison AN-YÊN 6, BOULEVARD DONG-KHANH ;
» » » » PHEOT 5, RUE PAUL BERT ;
» » DAP-CAU » GOUGUENHEIM.

Bicyclettes AUSTRAL

Dépôt à HANOI maison TU-DUONG, 28 QUAI CLÉMENCEAU.

Huile d'Olive LA PERLE ,
CHAMPAGNES HEIDSIECK et Piper HEIDSIECK
TEINTURES D'ANILINE

(L'Avenir du Tonkin, mai-juin 1933)

VIANDOX

Bicyclettes Austral

Huile d'olive La Perle

Champagnes Heidsieck et Piper-Heidsieck

Teintures d'aniline

HANOÏ

EN FLANANT

II

(L'Avenir du Tonkin, 23 décembre 1933)

.....
Madame Girodolle, qui tient un si beau magasin à Haïphong, nous a fait, à nous Hanoïens, le plus charmant cadeau : elle nous a envoyé deux de ses enfants pour diriger l'annexe qui, depuis quelques mois, se trouve installée à la capitale. C'est un magasin parfaitement bien achalandé.

[Transfert du bd Gia-long, Hanoï, au 91, rue Paul-Bert]

(L'Avenir du Tonkin, 6 juillet 1934)

Ah ! le joli petit magasin, n'est-il pas vrai ? que celui qui vient de s'ouvrir au 91 de la rue Paul-Bert, là où était jadis [naguère] la Pâtisserie Biettron. Ce magasin, au demeurant, n'a fait que changer de place ; il était jadis boulevard Gia-Long, entre ces deux rudes travailleurs que sont Anziani, le transitaire, et Moreau, le tailleur.

Mais il est si coquet, si joliment agencé qu'on ne peut que féliciter et remercier madame V^{ve} Girodolle de nous avoir fait ce cadeau.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que les apparences qui comptent ; il faut voir de près les étalages, les rayons, les comptoirs où M^{me} Vve Girodolle, en commerçante très avisée, très au courant des besoins de la clientèle du Tonkin, a su grouper avec goût et à-propos tout ce que les élégantes peuvent souhaiter, tout ce que les mamans cherchent pour leurs enfants, tous ce que jeunes gens et messieurs soucieux de leur toilette, réclament aux différentes saisons.

La clientèle annamite qui aime, de plus eu plus, à visiter les magasins où elle sait pouvoir se procurer à des prix avantageux des marchandises de qualité, viendra rue Paul-Bert, comme elle venait jadis bd Gia-Long.

Mais incontestablement, le nouvel emplacement est parfaitement bien choisi et beaucoup mieux en vue que bd Gia-Long.

Souhaitons de nombreux clients au magasin de M^{me} Vve Girodolle et un bon coûtant d'affaires... malgré la crise.

J. GIRODOLLE
Nouveautés
Bd Paul-Bert, Hanoï
Robes et manteaux pour dames
Soieries-Tissus
Tous articles pour installation,
jouets, cadeaux, etc.
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 55)

J. GIRODOLLE
Madame J. GIRODOLLE Succ. Bd. Paul-Bert
NOUVEAUTÉS
Robes et Manteaux pour Dames Tous articles pour installation,
Soieries-Tissus jouets, cadeaux, etc.
La meilleure qualité au meilleur prix

Haïphong
MARIAGE
Édouard Césard
Marthe Girodolle
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 décembre 1934)

Le mariage de M. Césard, Édouard, commis des P.T.T., avec mademoiselle Marthe Girodolle, la gracieuse fille de madame Girodolle, la sympathique commerçante de Haïphong et de Hanoï, aura lieu à Haïphong samedi prochain, à 16 h. 30, à la mairie. La bénédiction sera ensuite donnée à l'église cathédrale.

Les témoins seront pour le marié, M. Andrieux, receveur des P. T. T. ; pour M^{lle} Girodolle, M. Guidon-Lavallée, directeur des plantations du marquis Guyot de Salins à Chiné.

Nous renouvelons au futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*La Volonté indochinoise*, 9 juillet 1935)

La maison Girodolle en faillite

Mise en demeure de régler une dette de 20.000 \$ par une banque de la place, la maison Girodolle, ne pouvant faire face à l'échéance, a déposé, vendredi dernier, son bilan, demandant au tribunal une liquidation judiciaire, Mais M^e Laubiès, avocat de la maison [Pachod](#), en France, qui a une créance de 35.000 \$, réclama la mise en faillite.

Le Tribunal de-commerce s'est alors réuni, samedi dernier à 9 heures, en audience extraordinaire pour examiner l'affaire, sous la présidence de M. de Gentile. Il a rendu, après une demi-heure de débats, un jugement déclaratif de faillite, et nommé MM. Monthuis et Papou comme syndics provisoires et M. Lavergne, comme juge commissaire.

Le bilan s'établit à : actif : 219.864,53 ; passif : :65 909 \$.

La nouvelle a causé une grande émotion à Haïphong où la maison Girodolle est fixée depuis une trentaine d'années.

On dit que les démarches seront faites pour renflouer la maison.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juillet 1935)

TRIBUNAL DE COMMERCE. — Le tribunal de commerce s'est réuni samedi matin, à 11 h. 10 sous la présidence de M. de Gentile, assisté de MM. les juges consulaires Renaud et Godelu, pour statuer sur la requête de M^e Laubiès, représentant de la maison Pachod, tendant à demander la nomination de nouveaux syndics dans la faillite Girodolle, en remplacement de MM. Papou et Monthuis.

Le tribunal avait délibéré pendant plus d'une heure dans une réunion privée avant de se réunir en audience publique.

Il a rendu un jugement concluant au rejet de la requête de la maison Pachod, et au maintien des syndics actuels.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 octobre 1935)

AU TRIBUNAL : L'AUDIENCE CIVILE ET COMMERCIALE. — M. le président de Gentile est assisté de MM. Godelu et Lavergne, juges consulaires.

M. Péraldi, commis-greffier principal, tient le plumitif. Huissier : M^e Drapier.

Voici les dispositifs du jugement de l'affaire « Banque de l'Indochine et Briffaud contre Pachod frères » : Le Tribunal « dit que le privilège que la Société Pachod frères tient du nantissement à elle consenti par la dame Girodolle doit sortir son plein et entier effet. — Dit qu'il n'y a pas lieu de reporter à une date ultérieure au 31 mai 1935 l'époque de la cessation des paiements de la dame Girodolle ; déboute la [Banque de](#)

l'Indochine et Briffaud de toutes leurs demandes fins et conclusions ; les condamne aux dépens ».

AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 29 novembre 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1935)

M. le premier président Morché est assisté de MM. les conseillers p. i. Littée et Porte.
M. l'avocat général p. i. Narbonne occupe le siège du Ministère public. Greffier :
M. Leblanc Huissier : M^e Chrétien. Interprète : M. Duvillier.

.....
3^o) Banque de l'Indochine et Briffaud contre Société Pachod frères et Cie. — La Cour déclare recevable en la forme les appels interjetés par la Banque de l'Indochine et Briffaud contre le jugement du tribunal de commerce de Haïphong du 16 octobre 1935, joint les dits appels vu leur connexité. Déclaré recevable en la forme l'appel incident formé par la Société Pachod frères contre le jugement suscité, avant dire droit, ordonne la mise en cause des sieurs Monthuis et Papou, syndic de la faillite. Girodolle. Renvoie la cause et les parties à l'audience du 6 décembre 1935 à 8 heures du matin pour être, par les parties, conclu et par la Cour statué ce qu'il appartiendra. Réserve les dépens.

AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 13 décembre 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1935)

M. le premier président Morché est assisté de MM. les conseillers p. i. Littée et Porte.
M. l'avocat général p. i. Narbonne occupe le siège du ministère public. Greffier :
M. Leblanc. Huissier : M^e Lacoste. Interprète : M. Hiên.

Au banc de la défense : M^e Durringer, de l'étude Larre, Coueslant et Durringer, de Haïphong ; M^e Mayet, Bordaz, Bui tong Chieu, Dillemann, Lorenzi.

.....
Les arrêts que voici seront rendus :

1^o) Briffaud et Banque de l'Indochine contre Pachod frères et Cie. — La Cour déclare recevables en la forme les appels interjetés par la Banque de l'Indochine et Briffaud et l'appel incident formé par la Société Pachod frères contre le jugement du tribunal de commerce de Haïphong du 16 octobre 1935 : infirme et met à néant le dit jugement, dit et juge que le nantissement consenti par la dame V^{ve} Girodolle à la Société Pachod frères sur son fonds de commerce le 9 avril 1934 est opposable à la Banque de l'Indochine, à Briffaud et à la masse des créanciers de la faillite Girodolle représentée par les syndics Monthuis et Papou ; reporte la date de la cessation des paiements de la dame Girodolle au 21 décembre 1932 ; dit et juge que le nantissement suscité a été consenti pour une dette contractée antérieurement ; en conséquence déclare nul et de nul effet l'acte de nantissement susvisé du 9 avril 1934. Déclare non fondé l'appel incident formé par la Société Pachod frères ; la déboute de sa demande reconventionnelle ainsi que de toutes ses autres demandes fins et conclusions ; ordonne

la restitution des amendes consignées : condamne la Société Pachod frères en tous les dépens de 1^{re} instance et d'appel qui comprendront à titre de dommages-intérêts spécialement requis tous droits, doubles droits et amendes de timbre et d'enregistrement des pièces versées aux débats, dont distraction au profit de M^e Larre, avocat, aux offres de droit. Ordonne l'enregistrement des pièces visses au présent arrêt et non encore enregistrées

AEC 1937 :

Haïphong

M^{me} J. Girodolle, bd. Paul-Bert. — Nouveautés, mercerie, robes et manteaux, chapeaux, modes, tissus, lingerie, bonneterie, chaussures, bijouterie, orfèvrerie, alimentation, vins et liqueurs, champagne Heidsieck (Maison f. en 1911). Télég. :Girodolle-Haïphong. Internat-Lugagne.

Hanoï

M^{me} Girodolle, rue Paul-Bert. — Nouveautés.

Haïphong

MARIAGE

Yvette Doussard

Pierre Girodolle

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1937)

Aujourd'hui 27 novembre, à 10 h. 30, en la cathédrale de Haïphong, aura lieu le mariage de M. Pierre Girodolle, contrôleur adjoint stagiaire des Douanes et Régies, fils de notre excellente concitoyenne M^{me} V^{ve} Girodolle, et du regretté monsieur Girodolle, conseiller municipal de la ville de Haïphong, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, avec mademoiselle Yvette Doussard, la gracieuse fille de M. Clément Doussard, capitaine d'infanterie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de M^{me} Clément.

Les témoins seront : MM. François Laplace-Builhé, croix de guerre, inspecteur des Douanes et Régies à Hanoï ; Henri Casseville, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, colonel commandant le 19^e R. M. I. C. ; Charles Gonzales, chevalier de la Légion d'honneur, médecin-commandant, directeur de l'hôpital à Langson ; Guidon-Lavallée, planteur à Chiné (Phu-Ly).

Nous renouvelons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur, et nos vifs compliments à M^{me} V^{ve} Girodolle et à la famille Doussard.

Nous donnerons le compte-rendu de la cérémonie dans notre prochain numéro.

Mort de M^{me} Jeanne Girodolle

(*L'Entente*, 24 juin 1950)

Nous apprenons avec un vif regret la mort, survenue vendredi matin vers 5 heures 30 à son domicile, 41, boulevard Paul-Bert à Haïphong, de M^{me} Jeanne Girodolle, co-directrice des Magasins Girodolle, de Hanoï et Haïphong.

Malgré les soins attentifs qui lui avaient été prodigués, HaïphongGirodolle, qui ne s'était alitée que samedi dernier, a succombé à une courte maladie sans gravité apparente. Elle était âgée de 72 ans.

Très connue et très sympathiquement à Hanoï et à Haiphong, ainsi que ses sœurs fort éprouvées de ce décès, M^{me} Jeanne Girodolle comptait parmi les Françaises les plus anciennes du Tonkin où, venue de Paris, elle était arrivée en 1910.

Les obsèques seront célébrées cet après-midi samedi. La levée du corps aura lieu à 16 heures 30, 41, bd Paul-Bert, et un service funèbre sera célébré à 16 heures 45 à la cathédrale. Le corps sera déposé au dépositaire du cimetière municipal.

En cette douloureuse circonstance, nous prions la famille de M^{me} Girodolle et plus particulièrement ses sœurs, M^{lles} Louise et Marthe Drouhin, d'agréer l'expression de nos condoléances attristées.

Avis de décès

Monsieur, madame Pierre Girodolle et leurs enfants : Jacques, Bernard, Monique et Jean-Pierre.

Monsieur et madame Mendy,

Monsieur et madame Césard et leurs enfants Jocelyne et Philippe,

Mademoiselle Louise Drouhin, mademoiselle Marthe Drouhin ;

Les familles Drouhin, Clément, Césard et Doussaud ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

madame Jeanne GIRODOLLE,

leur mère, grand-mère, sœur, parente et alliée, décédée à Haiphong le 23 juin 1950 à 6 h30.

Les obsèques auront lieu le samedi 24 juin à 16 heures 30. Réunion au domicile mortuaire 4, boulevard Paul-Bert à Haïphong.

Société des Magasins GIRODOLLE
S.A.R.L. au capital de \$ 50.000
Siège social : 41, bd. Paul-Bert, Haïphong
Succursale à Hanoï : 91, rue Paul-Bert
(*L'Entente*, 24 septembre 1950)

EXTRAIT

du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 septembre 1950

1^{re} résolution. — Les associés décident à l'unanimité de confier à mademoiselle Louise DROUHIN, qui accepte, les fonctions de gérante statutaire, en remplacement de madame Jeanne GIRODOLLE.

Mademoiselle Louise DROUHIN exercera donc, à compter du jour de la signature du procès-verbal de la présente assemblée et jusqu'au 1^{er} avril 1952, les fonctions de gérante de la Société des magasins Girodolle, concurremment avec mademoiselle Marthe DROUHIN.

Les pouvoirs de mademoiselle Louise DROUHIN sont ceux qui ont été définis par les statuts de la Société.

AEC 1951

Haïphong

M^{me} J. Girodolle, bd Paul-Bert. — Nouveautés, mercerie, chapeaux, modes, tissus, lingerie, bonneterie, chaussures, bijouterie, etc.

Hanoi
Girodolle, 91, r. Paul-Bert. — Nouveautés.



[Coll. Olivier Galand](#)

Magasins Girodolle, Haiphong

16/3/1951

Cher monsieur Dumaine,

Haiphong est pauvre en cartes postales. Il a beaucoup perdu de sa valeur touristique depuis qu'il est devenu, pour beaucoup hélas ! un port de transit pour l'au-delà. Vous avez dû connaître la maison qui figure sur cette carte car elle existe depuis très longtemps...